

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

# LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 19 OCTOBRE 1901

## LA LUTTE DES LANGUES

### A Malte et en Prusse

L'Ami du clergé, revue ecclésiastique hebdomadaire très estimée, publié à Langres, en France, dit dans sa livraison du 5 septembre 1901, page 824 :

" La population de Malte et des îles adjacentes (Gozzo, Cumino) qui se monte à 170,000 âmes environ, appartient à cette race composite qu'on appelle les Maltais, et parle un dialecte spécial que l'on désigne également sous le nom de Maltais. Or, le Maltais, de par son caractère même de dialecte, ne peut prétendre à l'honneur de passer pour ce que les Allemands appellent une langue *culturelle*; et c'est pourquoi, jusqu'aujourd'hui, la langue des gens distingués, la langue des tribunaux et du Conseil législatif de Malte a été l'italien. La chose se comprend, vu la proximité de l'Italie et de la Sicile. L'Angleterre, au cours du XIXe siècle, n'a pas songé d'en prendre ombrage; et l'Italie, d'autre part, en était flatté dans son amour-propre national. On ne supposait pas que la lutte de langues dût se propager jusque sur ce maigre îlot, où l'Angleterre ne voyait qu'une position stratégique. On avait compté sans M. Chamberlain, le sinistre personnage dont nous avons déjà tracé le portrait ici. (*Ami*, 26 octobre 1899, p. 971.)

" M. Chamberlain a commencé par une guerre d'escarmouches, élargissant peu à peu, dans les écoles et les tribunaux, la sphère de l'anglais au détriment de l'italien; puis, décret plus radical portant que, dans un intervalle de quinze ans à courir du 22 mars 1899, l'anglais serait la *seule* langue admise dans les tribunaux de Malte; enfin la dépêche du 13 juillet dernier au gouverneur de l'île, annonçant que, vu les graves intérêts *impériaux* liés à la place forte de Malte, l'Angleterre était disposé à légiférer par voie d'ordres en Conseil (*orders in Council*) dans les cas où les pouvoirs locaux se montreraient incapables de sauvegarder ces intérêts. — Autrement dit, le gouvernement anglais se propose à supprimer en fait, sinon en droit, les franchises locales, et à faire gouverner Malte par des sortes de décrets royaux, sans tenir compte de l'opposition du Conseil législatif de l'île.

" Ces batailles de langues tendent à devenir partout un des principaux facteurs de la politique. Elles sont à l'heure actuelle, le plus actif brandon de discorde en Europe. A ce titre elles méritent déjà de préoccuper l'Eglise. — Elles la préoccupent plus immédia-

tement encore, peut-on dire, quand les gouvernements se mêlent de prescrire au clergé la langue dont il devra se servir en chaire, à l'exclusion de toute autre. C'est ainsi que le gouvernement prussien vient de se sentir repris de la rage toute bismarkienne d'interdire le polonais à l'école et à l'église dans la Pologne prussienne. Il faut pourtant bien parler aux enfants une langue qu'ils comprennent! Il y a quelques semaines, un curé du diocèse de Posen, dénoncé pour faire le catéchisme en polonais, vit brusquement faire irruption dans l'église le maire et les gendarmes qui, au nom de la loi, l'appréhendèrent au collet. Là-dessus, protestation énergique de l'archevêque; mais à Berlin on est sourd à tout quand il s'agit de polonisme. On sait que Bismark, retour de Canossa, prétendait n'avoir dressé tout son formidable appareil de *Culturkampf* que pour écraser le polonisme. Aujourd'hui, devant la recrudescence d'antipolonisme qui sévit à Berlin, les Polonais de Prusse en sont réduits à regarder d'un œil d'envie du côté de leurs frères de Russie. C'est ce que la Russie attendait!"

### Aux Etats-Unis

Voici quelques remarques que fait M. Arthur Preuss, dans *The Review*, de Saint-Louis, numéro du 19 septembre dernier, sur ce que rapporte le *New York Sun*, au sujet de la mission de Mgr Scalabrini (1) :

" Il paraît, dit le *Sun*, du 8 septembre, que Mgr Scalabrini a insisté auprès des membres du clergé américain avec lesquels il a conféré sur ce fait que confirme son expérience, savoir, que les immigrants qui viennent en Amérique, plus particulièrement les enfants, ont plus de chances de posséder solidement les éléments de la religion si elle leur est enseignée dans leur langue maternelle, et il a demandé des écoles paroissiales italiennes."

" Le même *Sun* ajoute : " Il paraît aussi que ces observations n'ont pas été bien reçues par les prêtres qui ont affaire aux compatriotes de Mgr Scalabrini dans la ville de New York. On espère que le prélat italien apprendra quelque chose à l'occasion de sa visite à Mgr l'archevêque Ireland, à Saint-Paul."

" Sans doute, il apprendra plusieurs choses pendant son séjour en Amérique, à Saint-Paul comme ailleurs; mais nous ne croyons pas qu'il soit ébranlé dans sa conviction que les enfants italiens, en Amérique, doivent être élevés dans des écoles italiennes si l'on veut les conserver à la Foi."

(1) Mgr Scalabrini, évêque italien, a été envoyé aux Etats-Unis pour s'y occuper spécialement des intérêts spirituels de ses compatriotes.

### Aux Philippines

Nous lisons dans le même numéro de *The Review*, 19 septembre :

" Dr Barrows, surintendant des écoles de Manille, propose officiellement que l'on abandonne la langue espagnole comme moyen d'instruction. Le *Chronicle*, de Chicago, est l'un des rares journaux profanes qui s'opposent à ce projet. Dans son numéro du 8 septembre, il demande que l'instruction soit donnée et en espagnol et en anglais, afin que les élèves puissent garder et perfectionner la connaissance de leur propre langue et acquérir en même temps une connaissance complète de l'anglais. " Le langage d'un peuple, dit avec raison notre confrère de Chicago, n'est pas une simple manière d'exprimer sa pensée extérieurement. Il constitue aussi une partie vitale de la nature et du caractère même de ce peuple; c'est le véhicule de ses véritables pensées et de ses sentiments les plus vrais. La langue espagnole est un héritage dont les Philippines ne devraient pas être dépouillées; et, en fin de compte, le genre humain tout entier y perd lorsqu'on prive un peuple de sa langue. C'est assez d'imposer à ces populations nos lois et nos coutumes, nos habitudes et notre manière de vivre; il faudrait, au moins, leur permettre de penser et d'exprimer leurs pensées dans leur langue maternelle. Bien qu'il soit désirable, pour des fins commerciales et pour plusieurs autres, que les Philippines acquièrent une connaissance complète de l'anglais, la direction des écoles publiques de Manille devrait respecter assez les droits des indigènes pour ne pas exclure l'espagnol comme moyen d'instruction et employer exclusivement l'anglais dans l'enseignement. Cette manière d'agir donnerait à l'anglais un avantage auquel il n'a pas le droit de prétendre et jetterait une sorte de mépris sur l'espagnol en le faisant considérer par les Philippines comme d'une importance secondaire, tandis que, pour eux, il est, en réalité, de la première importance."

Malheureusement, les écrivains et les hommes publics de langue anglaise, aux Etats-Unis, en Angleterre et au Canada, sont loin d'avoir, généralement, les idées larges et justes du rédacteur du *Chronicle*, de Chicago.

Trop souvent ceux qui parlent l'anglais rêvent un retour à l'unité de langage que le genre humain a perdue, de par la volonté divine, dans la plaine de Sennaar; et ils veulent que ce retour à l'unité se fasse par l'enseignement de la seule langue anglaise à tous les peuples de la terre.

Là où ce projet irréalisable reste à l'état de simple rêve, chez les idiolo-

gues, il n'y a pas lieu de s'en occuper. Mais en plusieurs endroits, des hommes revêtus d'autorité cherchent à imposer la langue anglaise, de force, aux peuples placés sous leur gouvernement. L'anglomanie devient alors dangereuse. Non pas qu'il soit possible de faire de la langue anglaise la seule et unique langue du monde. Dieu, qui a voulu la diversité des langues, la maintiendra. Mais en usant de violence et d'oppression pour faire prévaloir l'anglais, les anglomanes peuvent causer de graves perturbations au sein de la société civile. Et c'est en cela que leur manie est dangereuse.

Aux anglomanes qui nous entourent nous devrions faire comprendre tout de suite que leurs efforts seront vains sur ce coin de l'Amérique que nous habitons.

### Un attentat contre l'autorité du Pape

Sous ce titre, nous lisons dans la *Croix*, de Paris, à la date du 27 septembre :

Il y avait à Rome, de temps immémorial, une maison et une fondation destinées à héberger les pèlerins venant des côtes orientales de l'Adriatique, Croatie, Slavonie, Dalmatie, etc.

Le Pape a jugé que cette institution, à l'instar de beaucoup d'autres semblables, ne pouvait plus rendre les services pour lesquels elle fut créée, les pèlerins ne demandant plus à en profiter.

Usant de son autorité suprême, il a interprété les volontés des anciens donateurs, et modifiant les dispositions des Papes ses prédécesseurs, il a converti cet hospice en un Séminaire qui recevra les jeunes clercs croates venant faire leurs études à Rome.

L'anticléricalisme et l'irrédentisme italiens se sont jetés sur cette occasion.

Un beau jour, le recteur du nouveau Séminaire croate, nommé par le Pape, a vu sa maison envahie par une bande de Dalmates italiens.

Il a fait appeler la police. Le gouvernement italien n'est intervenu que pour s'installer dans l'immeuble.

Le gouvernement autrichien a lamentablement lâché ses nationaux.

Puis, le gouvernement italien a déferé l'affaire à ses tribunaux.

Le préteur vient de rendre une sentence, grosse de conséquences pour toutes les propriétés que les divers peuples possèdent dans Rome, cette mosaïque de nationalités.

Mais, sans entrer pour l'instant en d'autres détails, il est un point très grave sur lequel il nous faut insister.

Le Souverain Pontife avait fait un acte de suprême autorité *spirituelle*.

C'est un acte qui vient d'être jugé

par le tribunal du prêteur romain.

C'est à un petit juge du gouvernement usurpateur qu'on prétend attribuer la compétence de fixer les limites à l'autorité spirituelle du Pape.

Le chef absolu de millions de consciences, soumis à l'arbitraire d'un juge de second ou troisième ordre !

Cet affront est un abus criant, une oppression nouvelle, par la force brutale, du droit, de nos droits à tous incarnés dans notre Saint-Père.

## UN MOT DE STATISTIQUE UNIVERSITAIRE

Les grandes fortunes se font vite aux Etats-Unis. Les millionnaires, les milliardaires y sont nombreux ; on en rencontre à peu près dans tous les états. Mais à côté de ces richissimes citoyens qui sont, à tout prendre, le petit nombre, des millions de malheureux vivent dans une profonde misère. Il n'y a peut-être pas de pays au monde où la fortune soit plus inégalement partagée. Cela constitue un état économique mal équilibré, capable d'amener un jour des complications de la plus haute gravité.

En attendant, il n'est que juste de dire que bon nombre de ces crépus américains sont d'une grande générosité. L'argent leur est venu à flots ; ils le donnent de même, surtout aux institutions d'éducation, universités, collèges, bibliothèques, etc. Ces présents, la plupart les font de leur vivant et non par testaments. On dirait qu'ils tiennent à constater eux-mêmes le bien qui résulte de leurs largesses et à surveiller, dans une certaine mesure, le bon usage que l'on en fait.

Le journal *Science* publie chaque semaine la liste à peu près complète des principaux dons en argent qui sont faits, dans le cours de la semaine, aux différentes maisons d'éducation, dans toute l'étendue de l'Union. L'ensemble atteint un total très élevé, bien que les donateurs ne soient pas nombreux, ce qui prouve que ces derniers versent chacun une somme fort respectable. Nous empruntons à cette feuille les chiffres suivant qui représentent ce qui a été donné pour fin d'éducation, aux Etats-Unis, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin de la présente année.

Janvier.....	1,605,000	dollars.....	14	donateurs
Février.....	3,090,000	"	18	"
Mars.....	2,717,000	"	10	"
Avril.....	1,677,000	"	7	"
Mai.....	1,542,000	"	11	"
Juin.....	11,361,000	"	12	"

Total : 21,992,000 ; soit en chiffres ronds : 22 millions de dollars dans six mois. Il n'est que juste de dire que, dans les 11 millions de juin sont compris les 10 millions que M. A. Carnegie a donnés d'un seul coup aux universités d'Ecosse, son pays d'origine.

Naturellement, tous les subsides votés par les différentes législatures, en faveur des universités et des écoles d'état, n'entrent pas dans ce tableau. De plus, on n'y tient pas compte des petites sommes de trois ou quatre mille dollars qui sont regardées comme des quantités négligeables. Ces 22 millions sont dus exclusivement à la grande générosité privée, pendant ce qu'on

pourrait appeler six mois d'exercice.

En parcourant la liste de ces donations, on est frappé par le caractère éminemment pratique, nous devrions dire américain, que revêtent quelques-unes d'entre elles. Ainsi en janvier, le Dr Pearson donne 200,000 dollars à un collège, à la condition que les amis de cette maison en prélèveront, d'une manière ou d'une autre, 120,000 de janvier à juin. M. Archibold donne 400,000 dollars à l'université de Syracuse, si les amis de l'institution en fournissent autant. M. Rockfeller, de son côté, en offre 200,000 au collège d'Oberlin, O., si on parvient à en réaliser 300,000 autres dans le cours de l'année. Voilà une manière très ingénieuse de forcer poliment la main à ceux qui se montreraient trop récalcitrants et d'augmenter ses largesses en y faisant participer ses concitoyens.

Chose remarquable, ce sont surtout les anciennes universités, celles qui sont les plus riches, qui profitent de ces millions. Harvard, Columbia, John Hopkins, Cornell reçoivent la part du lion. C'est ainsi qu'à propos du deuxième centenaire de la fondation de Yale, centenaire qui tombe cette année, les anciens élèves et les amis de cette célèbre université sont en train de lui offrir le joli présent de 21 millions de dollars. La colossale souscription, assure *Science*, sera couverte et au delà avant la fin de l'automne.

Le but de ces dons princiers, dans la plupart des cas, est tout simplement de contribuer à la grande œuvre de l'instruction. Sans doute, on attachera bien quelquefois le nom du donateur à une salle, à un édifice, à un cours ; mais cette considération semble ne jouer qu'un rôle tout à fait secondaire dans plusieurs cas, puisque c'est par centaines de mille dollars que se chiffrent les offrandes anonymes.

Au Canada, l'université McGill, comme ses sœurs des Etats-Unis, voit le Pactole entrer à flots par ses portes et ses fenêtres. Cela lui permet d'installer merveilleusement tous les départements littéraires et scientifiques qui font partie de son organisation, et de donner en même temps de gras salaires à ses professeurs. Dans peu d'années, McGill occupera une place d'honneur, au premier rang parmi les universités américaines.

Quant à Laval, force lui est de regarder, avec toute la philosophie possible, passer devant ses portes et ses fenêtres le fleuve d'or qui va s'engloutir chez sa voisine, et de se contenter de la portion congrue, moins que congrue souvent, qui a été son maigre lot jusqu'à l'heure présente.

L'esprit de nos compatriotes n'est pas tourné, dit-on, de ce côté ; les grosses fortunes sont rares parmi les catholiques. Si cela était vrai, ce serait d'autant plus regrettable que l'avenir de notre race et son influence, nous ne pouvons pas en douter, dépendent, pour une large part, de la haute éducation qui lui est et qui lui sera donnée. Le prestige des catholiques, dans un milieu comme le nôtre, est attaché plus étroitement qu'on semble quelquefois le croire, à la valeur intellectuelle et morale, d'abord des élèves qui sortent des établissements d'éducation supérieure, et ensuite à l'au-

torité et aux travaux personnels des professeurs. Le haut enseignement, voilà la question vitale pour nous, et elle devient plus importante de jour en jour.

L'année prochaine, le 8 décembre 1902, Laval célébrera le cinquantième anniversaire de son érection civile. Les vingt-et-un million de Yale sont bien de nature à faire rêver un tant soit peu les directeurs de notre université. Yale, se diront-ils peut-être, à 200 ans, reçoit vingt-et un millions ; toute proportion gardée, Laval, à cinquante ans, devrait en recevoir cinq. Elle ferait grâce, j'en suis sûr, du quart de million qui manquerait à la balance.

Dans tous les cas, il sera intéressant de voir quelle espèce de noces on prépare pour cette date à notre université française. Au risque de paraître plaider pour mon clocher, je me demande si ce sera bien des noces d'or, ou des noces exclusivement oratoires, si tant est qu'on lui fasse des noces quelconques.

C. LAFLAMME.

## Contre les anarchistes

Nous étions dans la grande rade de Portland lorsque le pilote est venu, dimanche soir, le 15 septembre, nous apporter la nouvelle de la mort du président McKinley, assassiné par un anarchiste. Il y avait à bord des citoyens des Etats-Unis, des Anglo-canadiens et des Anglais, presque tous des non catholiques. Parmi ces non catholiques, trois ministres protestants. Le matin même, et le dimanche précédent, ces révérends avaient tenu, dans l'unique salon du *Cambroman*, un *religious service* quelconque auquel un assez grand nombre de passagers de première classe avaient assisté. Par exemple, nous n'avons entendu parlé d'aucun *religious service* pour les passagers de troisième classe.

Parmi les quelques cents passagers sur le navire, personne, probablement, n'aurait voulu se dire athée.

La nouvelle de l'assassinat du président, tombant subitement au milieu de nous après notre *retraite* de dix jours, créa une vive et pénible impression. Il n'y eut qu'une voix pour déplorer le malheur et flétrir le crime. Beaucoup aussi se disaient les uns aux autres : il faut que les différents gouvernements s'entendent enfin et prennent des moyens efficaces pour exterminer cette affreuse race des anarchistes.

On aurait dit qu'il s'agissait de débarrasser le monde d'une bande de bêtes fauves.

Pas un de ces bons protestants n'a semblé comprendre que l'anarchisme est tout simplement un produit de la civilisation moderne qui a banni Dieu de la société.

D'un côté, l'anarchiste ne croit plus aux dogmes fondamentaux : il ne croit plus à un Dieu créateur, à un Dieu Sauveur, à un Dieu qui récompense et qui châtie ; il ne croit plus à la vie future, il ne croit plus ni au ciel ni à l'enfer. Par conséquent, il ne craint rien, il n'espère rien au delà du tom-

beau. Et, l'expérience le prouve, la crainte du gendarme, de la prison, de l'échafaud même remplace mal la crainte de Dieu et de l'enfer.

D'un autre côté, l'anarchiste, privé de toute idée surnaturelle, de toute espérance en des récompenses futures, et, partant, de toute patience et de toute résignation, voit d'autres hommes, ses semblables, jouir insolemment de fortunes immenses, goûter à tous les plaisirs, à toutes les satisfactions que l'argent peut procurer ; il voit ces riches ne vivre que pour eux-mêmes et se livrer uniquement au culte des biens de ce monde.

Est-il surprenant qu'une haine féroce, insensée, aveugle s'empare de l'âme de l'anarchiste d'où toute pensée de Dieu a été bannie ? Et dans sa rage il veut détruire la société civile au sein de laquelle il voit ces inégalités que, ne croyant à rien au delà de cette vie, il ne s'aurait s'expliquer.

Il y a toujours eu des hommes sanguinaires, des meurtriers, des régicides même. Mais leurs crimes avaient un caractère tout différents du crime de l'anarchiste moderne. Le meurtrier ordinaire tue parce qu'il en veut à une personne en particulier ; l'anarchiste s'attaque à la société elle-même. Autrefois, lorsqu'on assassinait un chef d'Etat, c'était l'individu qu'on visait, non point le pouvoir civil qu'il représentait. Aujourd'hui, ce qui arme le bras de l'anarchiste, ce n'est pas la haine de tel ou tel monarque, de tel ou tel président, c'est la révolte contre l'autorité civile elle-même. Il tue par *principe*, et non par aversion personnelle pour celui ou celle qu'il frappe.

Et jadis les régicides n'étaient que des individus isolés, ayant tout au plus quelques complices inconnus. Aujourd'hui, ils forment une véritable société qui ne cache pas le but qu'elle veut atteindre.

Et nos bons protestants à bord du *Cambroman*, comme partout, s'imaginent que les gouvernements, s'ils voulaient seulement s'entendre sur des moyens de rigueur, pourraient purger la terre des anarchistes !

Seule l'Eglise catholique a toujours enseigné que l'anarchie ne peut pas se guérir par le seul châtement des coupables ; que la racine du mal étant dans l'âme, c'est à l'âme que le remède doit surtout s'appliquer.

Faites disparaître l'athéisme en enseignant la religion de Jésus-Christ à tous les enfants, et l'anarchisme, fruit de l'athéisme, disparaîtra.

Laissez grandir l'athéisme en maintenant, dans les écoles publiques, l'enseignement neutre, et l'anarchisme grandira dans la même proportion, malgré les prisons et les échafauds, malgré les moyens de rigueur que tous les gouvernements de la terre pourront adopter d'un commun accord.

Voilà la vérité, si simple, que seule l'Eglise enseigne avec autorité.

Les sectes, éprises des fausses libertés modernes, éblouies par le faux éclat de l'école moderne, ne veulent pas abandonner la fausse civilisation moderne, cause de tout le mal. Et la voudraient-elles abandonner qu'elles ne la pourraient pas ; car n'ayant que des parcelles de vérité, un christianisme mutilé, elles seraient impuissantes à opérer une véritable transfor-

mation des cœurs.

Quelques non catholiques, après le meurtre de McKinley, ont, cependant, entrevu la vérité. Ils ont compris que le mal de l'anarchisme était dans les âmes et qu'il fallait travailler à guérir les âmes. Ils ont aussi compris que c'est l'enseignement athée des écoles publiques qui produit l'athéisme, lequel engendre l'anarchisme. Et ils se sont dit : il faut un peu de religion dans les écoles.

Le bureau des écoles publiques de Cleveland, Ohio, entre autres, a voulu, dernièrement, introduire un soupçon de surnaturel dans l'enseignement donné sous sa direction. Il a voté une résolution ordonnant, dans les écoles, la récitation de la prière dominicale et la lecture de certains passages de la Bible. Mais les juifs, et beaucoup d'autres qui ne sont pas juifs, ont protesté contre l'introduction du moindre enseignement religieux dans les écoles qui, d'après la loi, doivent être rigoureusement *non-sectarian*, c'est-à-dire neutres.

Et le malheureux *school board*, de Cleveland, a dû abandonner son projet !

C'est une preuve éclatante que le protestantisme moderne, ayant accepté les faux principes du *naturalisme* : le libre examen en matière de dogme, la liberté de tout croire et de tout dire, est radicalement impuissant à lutter contre la liberté que réclament les anarchistes : la liberté de tout faire.

## Paroles d'un évêque américain

Nous trouvons dans le *New York Freeman's Journal*, numéro du 12 octobre, le résumé d'un sermon prononcé, le 22 septembre, dans sa cathédrale, par Mgr Richard Scannell, évêque d'Omaha, Nebraska.

Dans son discours, le prélat a parlé de l'assassinat du président McKinley et de l'anarchisme; et il a dit de terribles vérités, un peu à tout le monde.

Il a démontré d'abord que l'anarchisme est le produit de l'athéisme moderne; et cet athéisme en fait tomber la responsabilité, particulièrement, sur les gouvernements européens qui ont mis des entraves à l'action salutaire de l'Eglise.

Puis, Mgr Scannell a parlé de l'Amérique, et voici ses graves paroles :

« Et maintenant, quant à nous, ici en Amérique. On ne saurait nier que nos populations, à quelques rares exceptions près, ne s'opposent, en théorie, du moins, à l'anarchisme et au crime de toute espèce. Nous ne sommes pas un peuple irréligieux, et nos hommes publics, qui ont la conduite des affaires, ne sont pas des athées. Mais, d'un autre côté, il faut bien admettre que toute religion surnaturelle perd du terrain parmi nous; que nos classes soi-disant instruites se soustraient chaque jour davantage à toute influence religieuse; et que nos législateurs et nos directeurs politiques ne considèrent plus la religion comme nécessaire pour fournir aux actes humains des motifs élevés et pour donner à notre organisme social la force de conservation et le frein dont il a besoin.

« Nos législateurs et nos guides croient qu'ils ont trouvé quelque chose de meilleur que la religion, du moins quelque chose de plus propre et de plus efficace que la religion pour rendre le peuple soumis aux lois (law

abiding) et heureux. Selon eux, l'éducation est la panacée pour tous les maux du corps politique; elle détruira la pauvreté, elle empêchera l'anarchie et fera de tous des citoyens honnêtes et paisibles.

« Or l'éducation profane n'a produit aucun de ces résultats dans les pays de l'Europe auxquels j'ai fait allusion. Au contraire, elle a produit une classe nombreuse de révolutionnaires et d'anarchistes dangereux.

« J'estime hautement l'éducation. Je ne voudrais priver personne de ses bienfaits. Je voudrais donner à tous la meilleure éducation possible. Je voudrais que l'homme apprit tout ce qu'il est possible d'apprendre touchant ce monde et les lois qui le gouvernent. Mais avant tout je voudrais lui enseigner la crainte de Dieu. En un mot, je voudrais faire de l'homme, non seulement un être savant, mais aussi un être moral et religieux.

« Quant à l'instruction purement profane, dont il s'agit ici, je dis qu'elle est l'arme la plus dangereuse et la plus meurtrière qu'on puisse mettre entre les mains d'un peuple sans religion et sans foi.

« UN PEUPLE SANS INSTRUCTION, MAIS RELIGIEUX, PEUT ÊTRE CONTENT ET HEUREUX, MÊME S'IL IGNORE LE PROGRÈS DANS LE SENS PROFANE DU MOT. MAIS UN PEUPLE INSTRUIT ET ATHÉE NE PEUT JAMAIS ÊTRE NI CONTENT NI HEUREUX, ET NE SAURAIT ÊTRE GOUVERNÉ SI CE N'EST PAR LA FORCE.

« L'erreur en matière d'éducation de nos théoristes modernes s'explique facilement. Ils ne considèrent que le sort avantageux des gens aisés. Ils les trouvent coulant des jours comparativement agréables et faciles, observant un certain décorum extérieur. Ces gens ont peu ou point de religion, mais ils ont une assez bonne éducation qui leur vaut la réputation d'être un peu ple soumis aux lois. Mais on oublie souvent que CES GENS ONT D'EXCELLENTE RAISON POUR ÊTRE SOUMIS AUX LOIS; C'EST QUE LES LOIS LEUR GARANTISSENT LA PAISIBLE POSSESSION DES BONNES CHOSES DONT ILS JOUISSENT; ET, NATURELLEMENT, ILS SONT EN FAVEUR DE LA LOI ET DE L'ORDRE.

Mais que faut-il dire des masses populaires qui ne sont ni riches ni contentes? Que faut-il penser des ouvriers, des hommes qui peinent dans nos mines, dans nos usines, dans nos fabriques et qui vivent au jour le jour? Et ceux qui sont malades et ne peuvent travailler, ou qui cherchent de l'ouvrage et n'en trouvent pas? Or nos théoristes en matière scolaire se proposent de faire de tous ces prolétaires des citoyens soumis aux lois en leur donnant une instruction purement profane. Mais cette instruction les rendra-t-elle contents de leur sort? Leur fera-t-elle comprendre le Sermon sur la montagne? Bienheureux les pauvres; Réjouissez-vous et soyez dans la joie, car votre récompense sera très grande au ciel. Au ciel! Ils n'en connaîtront rien, car on ne leur en a jamais parlé. La connaissance du ciel ne fait pas partie du cours des études profanes, lequel ne s'occupe que de physiologie, de mécanique, d'argent; de l'art de faire et de garder l'argent. Encore une fois, cet enseignement empêchera-t-il

les pauvres de convoiter le bien d'autrui, ou leur fera-t-il voir quelque justice dans l'inégale répartition des richesses? Ils seront souvent tentés de demander: Pourquoi avons-nous trop peu, tandis que nos voisins ont trop? Et si vous ne pouvez pas répondre à cette question de façon à leur donner satisfaction—et vous ne le pourrez pas si eux et vous ne croyez pas à la loi divine—vous aurez affaire aussitôt à l'anarchisme.»

## LA FIN DE BULLER

Le général sir Redvers Buller, le fameux *silent man* du *Chronicle*, de Québec, qui ne parlait pas, mais qui devait écraser les Boers en quelques semaines, vient de se compromettre d'une façon insigne, et précisément parce qu'il a trop parlé... à la suite d'un déjeuner quelconque.

Buller, on le sait, ayant montré son immense incapacité, a été rappelé en Angleterre; et son titre d'incapable avéré lui a valu, naturellement, ces jours-ci, la nomination à un grade élevé: commandant d'un corps d'armée.

Quelques journaux attaquèrent vivement cette nomination, déclarant que c'était une honte de mettre à la tête d'un corps d'armée un homme notoirement incapable de le commander.

Et pour appuyer leur critique, ils ajoutèrent qu'après son humiliante défaite à Colenso, Buller avait *héliographié* au général White, reufermé dans Ladysmith, qu'il ferait mieux de capituler, aux meilleures conditions possibles.

Grand émoi dans les cercles militaires et politiques, à Londres.

Tout d'abord, Buller prit le parti de garder le silence: un général ne répond pas à des attaques anonymes dans la presse.

Mais voilà que, tout à coup, le 10 octobre, à la suite de ce malencontreux *lunch*, le *silent man* se met à faire un *speech*. Mal lui en prit, car il est un de ceux qui « ne peuvent ouvrir la bouche sans mettre le pied dedans.»

Il avoue, candidement, qu'après la bataille de Colenso il envoya une dépêche héliographique à White, lui disant que l'attaque contre les Boers ne pourrait pas être renouvelée avant un mois et qu'il lui serait peut-être nécessaire de capituler; dans ce cas, White devait faire telle et telle chose.

Comme on le voit, malgré l'explication de Buller, c'est passablement ce que les journaux avaient dit.

Aussi l'émoi est-il à son comble en Angleterre.

Les journaux, même plusieurs de ceux qui n'étaient pas hostiles au vaincu de Colenso, sont consternés de cette indiscretion incroyable.

Une feuille tory va jusqu'à lui conseiller de démissionner, au plus vite, pour éviter d'être démis.

On peut dire que cet incident mettra fin, d'une façon ou d'une autre, à la carrière militaire du général Buller; car il doit y avoir une limite à l'audace, même d'un gouvernement tory.

Cette fin honteuse de Buller sera un véritable soulagement pour plusieurs; car de tous les généraux anglais qui

ont pris part à la guerre d'Afrique, c'est Buller qui s'est le plus couvert de ridicule.

On se souvient de ses vantardises, au commencement de la guerre, reçues béatement, par le stupide *Chronicle*, de Québec, comme parole d'Évangile. En partant pour l'Afrique il avait fait savoir au monde entier qu'il allait couper les communications télégraphiques derrière lui, afin que le gouvernement, pris de pitié pour les malheureux Boers, ne pût l'arrêter dans sa marche foudroyante. C'est lui, et nul autre, qui, après avoir culbuté l'ennemi dans le temps de le dire, allait dicter, à Prétoria même, avant le jour de Noël 1899, les conditions de la paix!

Et voilà ce fantôme qui sombre au milieu d'une tempête de réprobations. C'est justice, et le triomphe de la justice est toujours un spectacle réjouissant.

## Du sommet de la tête.....

Un journal de Milwaukee, l'*Excelsior*, que cite *The Catholic Tribune*, de Dubuque, numéro du 10 octobre, fait quelques observations très justes, au sujet de la question des nationalités, aux États-Unis.

A la réunion d'une société celtique, à San Francisco, l'autre jour, M. l'abbé Peter C. Yorke, jadis directeur du *Monitor*, feuille irlando-catholique de San Francisco, s'est écrié, au cours d'une allocution très chaleureuse: « Nous devrions être Irlandais depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. Nous ne pouvons pas être partiellement Irlandais—We cannot be Irish in spots. » Mot pur mot: « Nous ne pouvons pas être Irlandais par tâches. »

Si, dit l'*Excelsior*, un Américain d'origine allemande avait parlé ainsi, on l'aurait promptement et vivement rappelé à l'ordre en lui criant: « Soyez Américain! » Mais c'est un irlando-américain qui parle, donc c'est bien différent.

Si, continue la même feuille, on avait permis aux Allemands, en Californie et ailleurs, d'user du droit que réclame l'abbé Yorke pour les Irlandais, si on leur avait permis de rester Allemands au point de conserver leur langue maternelle, la religion catholique serait dans une situation plus prospère qu'elle ne l'est et des milliers d'âmes auraient été conservées à l'Eglise.

Ce que l'*Excelsior* dit des Allemands et de la langue allemande, nous pouvons le dire, avec non moins de vérité, des Canadiens-français et de la langue française.

Il faut jeter les catholiques allemands, français, italiens, etc, dans le moule américain; mais les catholiques irlandais peuvent et doivent rester Irlandais « depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds. »

Les nôtres qui sont fixés aux États-Unis ne demandent pas autant que cela: ils se contenteraient du libre usage de leur langue.

## LIVRE REÇU

Nous venons de recevoir un livre intitulé: *Recueil de Discours*, préparé par M. Marc Sauvalle. Ce recueil est suivi de quelques conseils sur la diction et la tenue, il forme en tout un volume de 240 pages. Nos remerciements.

S'adresser à C. O. Beauchemin & Fils, libraires-imprimeurs, Montréal.

## REMIS

Faute d'espace, nous devons remettre au prochain numéro une charmante lettre de notre ami M. Henri Bourassa, racontant un incident de son voyage de retour sur le *Vancouver*. C'est le pendant de l'aventure de notre directeur sur le *Cambroman*, que nous avons racontée la semaine dernière.

## UN MIRACLE

(Du *Messenger du Cœur de Jésus*, de Toulouse.)

Sous ce titre, M. J. Bonnet raconte dans une grande feuille catholique du Midi la récente et déjà célèbre guérison de Gabriel Gargam, dont il a été le *témoin oculaire*, au cours du dernier pèlerinage national à Lourdes (août 1901) :

Lourdes — le pèlerinage national : ces deux mots ne disent-ils point tout ?

Quiconque a eu l'occasion d'assister une fois, et ne fût-ce qu'en passant, à ces incomparables manifestations religieuses, les peut-il jamais oublier ! Les plus sceptiques eux-mêmes, ceux qui ne s'étonnent de rien et qui, ayant parcouru le monde, ont vu les plus beaux spectacles, avouent franchement — s'ils sont de bonne foi — qu'ils n'ont rencontré nulle part quelque chose de plus émouvant et de plus merveilleux.

Cette multitude de pèlerins de tout âge, de toute condition, de tout pays, humblement prosternés devant la grotte de Massabielle ; ces invocations suppliées et ces acclamations qui jaillissent du cœur et des lèvres de ces foules ; ces milliers de malades étendus sur des brancards — résumant presque toute la gamme des douleurs et des infirmités de notre pauvre humanité — suppliant, avec cette ardente foi qui rappelle les âges bibliques, la Vierge Immaculée de guérir leur corps, ou, tout au moins, de leur donner la résignation et la patience... tout cela c'est Lourdes, la terre miraculeuse entre toutes ; c'est Lourdes durant six mois de l'année ; mais c'est surtout Lourdes pendant le pèlerinage national.

Et, chaque jour, au milieu de ce perpétuel miracle qu'est l'incessante marée de pèlerins venant des quatre coins de la France et des confins du globe crier leur foi en Dieu et leur confiance en Marie, chaque jour presque, un nouvel et éclatant miracle vient attester la souveraine toute puissance de la Vierge Immaculée, Mère de Jésus-Christ.

Je n'en veux citer qu'un aujourd'hui, mais celui-là je l'ai vu de mes yeux. De mes mains j'ai touché ce pauvre être souffrant que l'on avait apporté là, ne tenant plus à la vie que par un fil, et qui, soudain, s'est levé de sur son grabat ressemblant à un cercueil, plein de force et de santé, la figure transfigurée et les plaies subitement guéries — comme autrefois, dans les bourgades de la Galilée, se levaient les paralytiques, les mourants et les morts à l'appel du Christ Sauveur...

Oui, je l'ai vu de mes yeux. Dans cet hôpital de Notre-Dame-du-Salut où j'étais attaché comme brancardier, on l'apportait, le mardi 20 août, sur un brancard spécialement confectionné pour recevoir cette "loque humaine". On aurait cru voir un cadavre...

C'était Gabriel Gargam, trente et un ans, employé ambulant des postes. En décembre 1899, étant dans son wagon, il fut pris dans le tamponnement de trains qui se produisit à Montmoreau, sur la ligne de Bordeaux à Paris. On le releva dans le plus piteux état, ayant perdu complètement l'usage de la parole et atteint d'une paralysie générale.

Et, depuis lors, c'est-à-dire depuis

vingt et un mois, il ne pouvait plus prendre d'aliments. On le soutenait en lui faisant avaler, à l'aide d'une sonde, soit un peu de bouillon, soit du jaune d'œuf délayé dans du champagne.

Son état était tel que la Compagnie des chemins de fer, après un jugement du tribunal d'Angoulême et un arrêt de la cour de Bordeaux, avait été condamnée à lui payer une somme de 60,000 francs et une pension viagère de 6,000 francs — pension que la Compagnie espérait bien, d'ailleurs avec raison, n'avoir pas à servir longtemps à celui que les tribunaux avait qualifié "d'épave humaine."

L'an dernier, il avait refusé d'aller à Lourdes. Cette année, il se décida le 15 août. Ayant communiqué à Angoulême avec une petite parcelle d'hostie grosse comme une lentille et qu'on eut toutes les peines du monde à lui faire avaler, il fut embarqué dans un compartiment spécial, malgré l'avis du médecin, qui s'opposait formellement au départ d'un malade dans un aussi triste état.

Ses pieds décomposés étaient couverts de plaies que j'ai vu panser devant moi...

A son arrivée à Lourdes, il se fit porter à jeun à la Grotte et, là, il communia de nouveau, comme à Angoulême, avec une petite parcelle d'hostie.

A ce moment, me racontait-il, il éprouvait comme une immense tristesse suivie d'une très grande joie.

On le porte ensuite à la piscine, où on le plonge sur la planche même où il était couché, car son corps ne pouvait faire aucune espèce de flexion. Et là, me disait-il encore, il sentit que son corps était enfin indépendant de la planche sur laquelle il gisait inerte depuis si longtemps, mais comme il était soutenue de tous côtés par les hospitaliers qui le baignaient, il ne put faire constater la chose. Il sentait comme un fourmillement dans tout son corps.

Puis, à la procession, quand le Saint-Sacrement passe devant lui, il ressent une commotion violente. Ses jambes, insensibles jusque-là, se raidissent. Il se soulève sur les poignets et retombe. Il demande qu'on l'aide. On veut l'arrêter, mais il insiste. Il se lève et fait quelques pas. Comme il n'est pas habillé, on le force à se recoucher.

Gabriel Gargam était miraculeusement guéri !

On le ramène à l'hôpital, où depuis je l'ai vu pendant trois jours, le visage transfiguré, raconter à tous sa guérison merveilleuse, manger et boire, se lever, marcher comme un homme, faible encore sans doute, mais qui est en possession de toutes ses facultés. La veille de son départ il était encore debout, sur le seuil de l'hôpital, pendant qu'un amateur prenait la photographie de sa belle tête, intelligente et fine, encadrée d'une longue et soyeuse barbe noire, pour la collection des miraculés du bureau des constatations.

Chose merveilleuse : cet homme qui, depuis longtemps condamné par les médecins, devait, au moment où il est parti pour Lourdes, subir la très dangereuse opération de la trépanation de la colonne vertébrale, se tenait droit

et ferme sur ses pieds dont les plaies profondes s'étaient subitement cicatrisées.

Et comme je lui demandais s'il viendrait, l'an prochain, s'enrôler parmi les brancardiers comme acte de reconnaissance envers la bonne Vierge qui l'avait guéri :

— " Non, monsieur, me dit-il, non, je ne viendrai ni avec les brancardiers, ni à l'hôpital de Notre-Dame-du-Salut. C'est à la piscine que je veux aller baigner les malades l'année prochaine, car c'est là, je l'ai bien senti, que ma guérison s'est opérée."

Voilà donc un miracle, un grand miracle, dont les médecins nombreux qui étaient là sont émerveillés et qui défie les explications de la science humaine.

Ce corps inerte, ce moribond — dont l'affreux et incurable état avait été officiellement constaté par les certificats de nombreux docteurs et par deux jugements des tribunaux, — cette "épave humaine" revenant à la vie et à la santé après un bain à la piscine et sous la bénédiction du très saint Sacrement... que faut-il donc de plus à ceux qui ne croient point ?

Moi qui ai vu à son arrivée ce demi-cadavre gisant sur son matelas, moi qui l'ai vu, le lendemain, plein de vie, se lever, marcher et me parler, le visage rayonnant de joie et de reconnaissance, je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve de la toute-puissance du Dieu Créateur et de Notre-Dame de Lourdes pour augmenter ma foi de chrétien.

Mais j'ai voulu raconter longuement ici cette guérison subite et miraculeuse de Gabriel Gargam, afin que ce récit sincère d'un témoin serve à la glorification de Marie Immaculée et aille peut-être toucher et convertir quelque pauvre âme inconnue qui n'attendait que cette manifestation de la miséricorde divine pour humilier son orgueil et croire enfin.

\* \* \*

Après ce témoignage si concluant, en voici un autre de plus grande valeur encore ; il émane lui aussi d'un témoin oculaire, mais de plus d'un docteur en médecine dont le nom seul fait autorité en la matière. Nous empruntons les documents qui suivent au *Journal de la Grotte de Lourdes*, publié par les missionnaires qui desservent le pèlerinage.

Gargam, employé des postes, faisait le service ambulant des postes, de Paris à Bordeaux. Dans l'accident de Livernant, près Montmoreau, le wagon des postes fut absolument télescopé ; les quatre employés qui s'y trouvaient furent gravement blessés, et Gargam, projeté à 18 mètres de la voie, resta couché dans la neige pendant plusieurs heures.

Il avait perdu tout sentiment, et ne retrouva sa connaissance qu'en arrivant, à huit heures du matin, à l'hôpital d'Angoulême, qu'il n'avait pas quitté depuis, c'est-à-dire depuis dix-huit mois.

Pendant les premiers jours, il fut impossible de faire prendre aucune nourriture à ce malheureux. Il était couvert de contusions, on ne pouvait ni le toucher ni le remuer, et les trois médecins délégués par la Compagnie

d'Orléans furent très embarrassés pour préciser la nature de ses lésions. Il a été vu par les docteurs Chédèvergne, de Poitiers ; Fournier et Bessette, d'Angoulême, et enfin par le médecin de l'hôpital, le docteur Decressac. Plusieurs opinions ont été émises : les uns ont cru à une paralysie par compression de la moelle ; on avait même proposé de soulever les parcelles d'os qui pouvaient la comprimer ; les autres ont cru que le choc nerveux devait être seul mis en cause ; enfin, le médecin de l'hôpital a cru à une maladie de la moelle, à marche progressive, qui devait finir par amener la mort du malade.

Gargam était absolument paralysé des deux membres inférieurs ; il ne pouvait avaler ; il fallait le nourrir au moyen d'une sonde que l'on introduisait chaque jour, à plusieurs reprises, dans l'estomac. On ne pouvait le déplacer ; tout mouvement provoquait des souffrances très pénibles et déterminait des syncopes.

Pendant ses vingt mois de séjour à l'hôpital, il n'y a eu aucune amélioration ; l'amaigrissement s'accroissait et des plaies se formaient spontanément aux extrémités. Gargam paraissait condamné : la Compagnie d'Orléans n'hésita pas à proposer une pension viagère très élevée, mais le tribunal, par un jugement, confirmé par la Cour de Bordeaux, accorda un capital de 60,000 fr. d'indemnité et une pension viagère de 6,000 francs. Cette pension, d'après les probabilités, ne devait pas dépasser une ou deux années.

Gargam est parti pour Lourdes le 20 août, couché sur un matelas étendu sur une planche. Il n'a pas quitté sa planche jusqu'au moment où il est entré dans la piscine. Le premier bain ne donna pas de résultat bien marqué. Le soir du 20 août, à quatre heures, notre infirme était couché sur le passage de la procession, ayant à peine conscience de ce qui se passait autour de lui. Le Saint-Sacrement était déjà sur l'esplanade du Rosaire, lorsque Gargam ressentit une commotion violente : il se soulève sur ses coudes et, bientôt, avec l'aide de ses voisins, il est debout et fait quelques pas. Mais il est en chemise, depuis vingt mois il n'a mis aucun vêtement. Il est forcé de reprendre sa planche et de rentrer à l'hôpital. Le lendemain, il venait au *Bureau des constatations* avec un vêtement neuf qu'on lui avait procuré. Il venait avec son infirmier, sa mère, même avec l'avoué qui l'avait assisté dans son procès et qui nous racontait tous les détails de cette longue procédure.

Gargam se levait et marchait seul devant nous ; il n'y avait plus de paralysie : les plaies de ses pieds se cicatrisaient à vue d'œil, dès le lendemain, 21, elles étaient fermées. Celui qu'on avait appelé "une épave humaine," mangeait avec appétit et sans difficulté, lui qui, depuis vingt mois, n'avait pu se nourrir qu'avec une sonde ; la guérison était complète, et cependant c'était un squelette qui se mouvait devant nous, car sa maigreur était cadavérique. Mais la vie revenait à vue d'œil dans ce corps anémié.

Cette guérison est très importante :

elle se prêterait à des développements plus étendus ; nous la reprendrons dans tous ses détails, pour lui donner l'importance qu'elle mérite.

Dr BOISSARIE.

\* \*

Sous ce titre : *Un Miracle de Lourdes*, le *Daily Mail*, de Londres, vient de publier de la guérison précédente de Gargam un récit que lui a adressé, de Lourdes, M. Raphaël, son correspondant. Ce journaliste, dont nous traduisons ci-dessous l'intéressante narration, appartient au culte Israélite : on ne peut donc le suspecter de parti pris.

Laissons-lui la parole :

Lourdes, jeudi, 22 août.

Lourdes vient d'être le théâtre d'un nouveau fait sensationnel. Hier soir, l'hostie sainte venait de passer devant nous, portée, par un prêtre aux vêtements somptueux, dans l'ostensoir d'or qui étincelait aux rayons d'un soleil ardent, lorsque, des lèvres d'un homme étendu à mes pieds, sur un grabat, s'échappa un cri inarticulé, et de la bouche d'une femme, voisine du brancard, une exclamation étouffée par des sanglots : " Sainte Mère, je vous remercie ! "

L'homme étendu sur la civière en saisit les côtés avec des mains qui semblaient être des serres, tellement elles étaient grêles, et, d'un mouvement convulsif, se redressa jusqu'à ce qu'il fut assis.

" Aidez-moi ! " soupira-t-il, tandis que deux grosses larmes roulaient le long de ses joies émaciées jusque sur sa barbe : " Je puis marcher : je le sens ! " Des mains empressées l'aiderent à se mettre sur ses pieds, et il fut là, debout devant nous, comme un homme ressuscité d'entre les morts, sans chapeau et sans pantalon, n'ayant sur lui qu'une chemise de nuit et une robe de chambre ; " Laissez-moi marcher ! " s'écria-t-il de nouveau, d'une voix étrange et caverneuse.

" Exaucez-le, sainte Vierge, exaucez-le ! " sanglota la mère. Il n'a pas parlé à haute voix depuis vingt mois ! " et, à la vue des milliers de spectateurs massés des deux côtés de la procession " cette épave humaine, " aux jambes semblables à des rouleaux de pâtisseries et aux pieds qui n'étaient qu'un amas de plaies, fit cinq pas en chancelants sur sa robe de chambre qu'on lui avait retirée, pour qu'elle lui servit de tapis, et il retomba épuisé dans les bras prêts à le recevoir.

J'ai suivi jusqu'à l'hôpital son grabat, qui a été porté au milieu de la foule, et je me suis complètement renseigné sur cet homme. Son nom est Gabriel Gargam. Il était, il y a vingt mois, trieur de lettres dans un wagon de poste. Il a été si gravement blessé dans un accident de chemin de fer, près d'Angoulême, qu'une paralysie de la moelle épinière s'est déclarée, qui l'a mis dans l'impossibilité de se nourrir, si ce n'est avec un tube.

Il ne pouvait parler qu'à de rares intervalles et, de la hanche aux pieds, son corps était absolument rigide, insensible même au fer rouge dont les médecins faisaient parfois usage sur lui.

Ce matin, après avoir été baigné dans l'eau de la Grotte et avoir reçu la sainte communion, il a été à même

de manger d'une façon à peu près normale et a pu marcher aussi bien que peut marcher un homme dont une longue immobilité a complètement dépouillé les jambes de leurs muscles. Les blessures de ses pieds, qui suppuraient hier, sont presque entièrement guéries. Son visage est quelque peu coloré et sa parole est tout à fait distincte.

Ce matin, M. Gargam nous a dit au bureau médical où on l'examinait, que sa foi ne datait que de sa guérison. Il a toujours été catholique, mais il n'allait que rarement à la messe et se souvenait à peine de ses prières quand la sainte hostie passait devant lui.

\* \*

Après le témoignage d'un israélite, voici celui d'un reporter de journal boulevardier, qui se qualifie lui-même d'incroyant. Nous entassons pour ainsi dire à dessein ces témoignages ; ils sont de nature à fermer la bouche aux incrédules les plus obstinés.

Dans un bâtiment voisin de la basilique, il y a un bureau de constatations médicales, où trois médecins (1), dont deux Français et un Anglais, contrôlent les miracles, éprouvent les merveilles avec la pierre de touche de la science, examinent les malades supposés guéris et s'occupent d'établir, en ce qui les concerne, une vérité approximative.

Tous les médecins peuvent d'ailleurs entrer et séjourner dans ce bureau, où l'on entend des choses qui stupéfient.

J'ai séjourné là de longues heures. J'ai vu, là, des paralytiques qui marchaient ; j'ai vu, là, des boiteux de la veille se mouvoir, parfaitement droits sur leurs jambes redressées, redevenues égales ; j'ai vu, là, des tuberculeux retrouver les apparences de la santé et présenter à l'auscultation tous les signes d'une cicatrisation rapide ; j'ai vu, là, des hystériques calmées et des gens qui semblaient débarrassés d'affections de la moelle épinière supposées incurables. La tuberculeuse que j'ai photographiée, et sur le visage de laquelle régnait, après le " miracle, " une béatitude, une allégresse infinie : je l'avais vue, la veille, allongée sur un matelas, incapable de remuer, pâle comme un spectre et totalement aphone. C'est elle-même, toute riieuse et toute rose, qui m'a expliqué sa guérison.

Mais nul cas n'est plus extraordinaire que celui de Gargam l'employé des postes. Dans un accident de chemin de fer, survenu il y a vingt mois, à Montmoreau, Gargam, projeté violemment sur la voie, avait subi une lésion de la moelle épinière : il était resté entièrement paralysé depuis la ceinture jusqu'aux pieds. On l'avait gardé moribond à l'hôpital d'Angou-

(1) Pourquoi trois, alors qu'ils étaient soixante, au milieu desquels le correspondant en question avait peine à se mouvoir ? — Le lecteur ne s'étonnera pas des divergences que présentent ces deux dernières relations avec les précédentes, s'il considère qu'elles sont l'œuvre de reporters de journaux juifs ou libres-penseurs ; ces divergences d'ailleurs ne portent que sur quelques détails de moindre importance ; leur accord sur le fond n'en acquiert que plus de valeur.

(Note de la Rédaction.)

lême depuis la catastrophe. Il fallait le nourrir avec un tube. Après un procès intenté par la famille, la Compagnie d'Orléans avait été condamnée à payer au malheureux postier un capital de 60,000, francs indépendamment d'une rente annuelle de 6,000 francs. Gargam paraissait absolument incurable et voué à une mort prochaine. Bien qu'incroyant, il avait consenti, ces jours derniers, à se laisser transporter à Lourdes, où l'avait accompagné un infirmier de l'hôpital d'Angoulême encore plus incroyant que lui et qui redoutait de le voir dépasser pendant le voyage. J'avais vu Gargam à son arrivée. Presque inconscient, squelettique, il m'avait semblé être de ceux qui étaient destinés à mourir en retournant dans leur pays. Or ce paralytique a éprouvé devant la grotte un fourmillement dans les jambes, jusqu'alors absolument insensibles. Et l'après-midi, au passage du Saint-Sacrement, il s'est levé tout d'un coup ; machinalement il a suivi la procession. D'affreuses plaies, dont ses pieds étaient couverts, se sont presque instantanément cicatrisées. Ce paralytique moribond, je l'ai vu marcher et, à vue d'œil, renaître à la vie.

Ce fut une véritable résurrection. J'ai demandé à Gargam si ce prodige l'avait rendu croyant. Il m'a regardé sans répondre. J'ai questionné aussi l'infirmier qui, hébété, a haussé les épaules, ne sachant que penser ... comme moi.

Oui, des guérisons, beaucoup de guérisons, toutes sortes de guérisons se produisent à Lourdes. On peut dire qu'elles sont, jusqu'à présent, inexplicables et inexplicables scientifiquement. Ou encore, on peut chercher à les expliquer par des hypothèses, ou bien on peut les déclarer absurdes, incompréhensibles. Mais on ne peut pas nier leur réalité.

## PETITES NOTES

Aux dernières élections pour le renouvellement de la chambre hollandaise, le parti libéral, qui était au pouvoir, a été battu, après s'être divisé en quatre factions. La nouvelle chambre se compose de 58 conservateurs, dont 25 catholiques, et de 42 libéraux, radicaux, socialistes et modérés. Dans le nouveau cabinet conservateur les catholiques ont trois portefeuilles. Le discours du trône, lu par la jeune reine, annonce plusieurs réformes importantes : une révision du tarif dans le sens de la protection, des lois pour assurer le repos dominical, pour favoriser la tempérance en restreignant la vente des spiritueux, etc.

On vient de commencer à Londres, le procès du docteur Krause, ex-gouverneur de Johannesburg, accusé de haute trahison. Le Dr Krause lors de la reddition de Johannesburg, avait obtenu de lord Roberts un armistice de 24 heures, afin d'éviter les combats dans les rues. Il est accusé d'avoir profité de ce temps pour faire sortir les combattants boers de la ville et pour faire expédier à Prétoria une somme de £180,000. Mis en liberté sur parole il se rendit auprès de Leyds pour se

faire payer ces petits services. Le Dr Krause était parait-il en communication avec le Dr Cornelius Broecksman le procureur de Johannesburg qui fut exécuté, le 30 septembre dernier, pour haute trahison. La couronne présente aussi des lettres violentes écrites contre Lord Milner par l'accusé.

Ce procès cause toute une sensation à Londres.

Des élections partielles pour notre province auront lieu sous peu. La nomination se fera le 24 de ce mois et le scrutin le 31 — Quatre comtés ont à se choisir des représentants, ce sont, Québec comté, Lévis, Drummond et Vaudreuil. Il est peu probable que les candidats ministériels aient de l'opposition du côté des conservateurs — Cependant il n'y aurait rien de surprenant qu'il y ait lutte en certains endroits, entre libéraux. Ce ne sera absolument rien de nouveau.

Le catholicisme fait peu à peu des progrès chez les Boers, et cela grâce au zèle constant des missionnaires Oblats français. Au nombre d'une quinzaine environ, sous la juridiction du Préfet apostolique résidants à Johannesburg, les missionnaires gagnent les cœurs des malheureux Burghers pour s'emparer des âmes.

A Johannesburg, des Frères font l'école aux garçons ; des religieuses françaises et irlandaises instruisent les jeunes filles. Dans tout le pays, religieux et religieuses sont très estimés auprès des Afrikanders et des Outlanders.

L'ouverture solennelle de l'année académique, de l'Université Laval de Montréal, vient d'avoir lieu, sous la présidence de Mgr Bruchési. L'assistance était des plus nombreuses et des plus distinguées. M. l'abbé Bourassa, le secrétaire de l'Université, lu le rapport de la dernière année académique. Le nouveau vice-recteur, M. le chanoine Archambault, prend la parole au nom de l'Université. Puis on procède à la distribution des diplômes des nouveaux docteurs en droit : ce sont MM. Louis Loranger, Philemon Cousineau, Robert Tascheureau et C. M. Holt. L'hon. L. O. Taillon fait ensuite une allocution sur la profession d'avocat.

Mgr Bruchési termine la séance par quelques remarques. — M. Laurentie remplacera M. de Labriolle à la chaire de littérature française pendant la nouvelle année académique.

Abdurrahman Khan, l'émir de l'Afghanistan, vient de mourir. Habib-Oullah Khan son fils lui succèdera tout probablement.

On craint en Angleterre de trouver en lui un chef sans autorité et sans énergie, incapable de retenir ses nombreuses tribus, sous le protectorat anglais. Les troupes anglaises sont restreintes et de peu de valeur, en raison de l'interminable guerre d'Afrique Sud. Avec cela, la Russie est toujours menaçante sur les frontières, attendant sa chance pour jouer son jeu au détriment de John Bull.

On annonce la mort de M. Nathaniel Clarke Walcott, arrivée le 8 du

courant, à Woodbridge, Ontario. Il naquit au même endroit le 21 mai 1844. Il était député fédéral d'York ouest depuis 1878, et Grand Maître de l'Ordre anticatholique des Orangistes depuis 1887. De 1892 à 1895 il fut contrôleur des douanes dans le gouvernement conservateur. Il fut l'un des fameux treize députés fédéraux qui demandèrent le désaveu de la loi Mercier réglant la question des biens des jésuites. Il combattit avec acharnement le projet de loi dit *loi réparatrice* présenté par le cabinet conservateur pour rendre justice aux catholiques du Manitoba. Il se montra, en toute circonstance, l'ennemi acharné des Canadiens-français et des catholiques. On nous a dit que son fanatisme était purement politique, c'est-à-dire qu'il prenait cette attitude hostile à l'égard des catholiques plutôt pour plaire aux orangistes que par conviction. Quoi qu'il en soit, il a joué un triste rôle dans la politique canadienne, et peu de personnes regretteront sa disparition de la scène publique.

Il est de nouveau question de l'entrée de l'île de Terre-Neuve dans la confédération canadienne. Il faut espérer que le gouvernement fédéral n'y songera seulement pas tant que la question dite du *French Shore* ne sera pas définitivement réglée. On le sait, la France possède, depuis 1713, en vertu du traité d'Utrecht, certains droits de pêche sur une partie de la côte de Terre-Neuve, et que l'exercice de ces droits déployé souverainement aux gens de l'île. Le gouvernement de l'île a demandé au gouvernement anglais de régler cette question. Le seul moyen de la régler, au gré des gens de Terre-Neuve, serait d'obtenir que la France renonce à ses droits, moyennant compensation. Que le gouvernement anglais obtiennent ce renoncement avant tout, car le Canada n'a pas besoin de se mettre sur les bras une source de conflits avec la France.

Le *Soleil*, 9 octobre, se livre à des transports de joie enfantine, à un véritable délire d'enthousiasme parce qu'un M. Ford télégraphie de Londres à la *Tribune*, de New-York, que l'Angleterre aurait besoin, dans l'Afrique-Sud, d'un "sir Wilfrid Laurier", d'un "homme dans lequel le peuple hollandais pourrait avoir implicitement confiance et foi," et qui, en même temps, serait "toujours uni au Haut-Commissaire." De cette façon il y aurait peut-être moyen d'amadouer les terribles Afrikanders et même de pacifier les Boers plus terribles encore.

Le pauvre *Soleil* y voit un compliment à l'adresse de sir Wilfrid! "Quel sentiment de légitime fierté nous éprouvons, s'écrie-t-il, en lisant de pareilles remarques." M. Pacaud a la fierté facile. Citons encore de sa fière prose :

"Il y eut un temps où nous-mêmes, Canadiens-français, nous entretenions une certaine aigreur, un certain ressentiment, parce que nous nous imaginions que la race anglo saxonne prenait avec nous des airs de supériorité. Ce mauvais sentiment ne doit-il pas disparaître aujourd'hui, quand nous

voyons les têtes dirigeantes de l'Empire britannique, exprimer, avec tant de publicité, leur confiance en l'un de nos compatriotes, le regret qu'il ne soit pas appelé à tirer l'Angleterre d'embarras, et aller jusqu'à solliciter son intervention."

Que M. Laurier soit l'homme du gouvernement tory anglais, c'est incontestable. C'est précisément le personnage qu'il fallait à MM Chamberlain, Salisbury et cie pour nous faire entrer dans le courant impérialiste, pour émousser le sentiment national canadien-français et nous engluer misérablement. On abolit la langue française comme langue officielle au Manitoba et au Nord-Ouest, malgré la loi. Ne disons rien, l'Angleterre admire sir Wilfrid Laurier! Les catholiques du Manitoba n'ont pas encore réussi à obtenir justice, dans la question scolaire, après dix années de lutte. Soyons contents, l'Angleterre raffole de notre Laurier! Le fils de notre roi passe par la province de Québec en affichant ouvertement son mépris pour la langue française comme langue officielle, affront qui ne nous avait pas été infligé depuis un demi-siècle. Rejoignons-nous et soyons remplis de joie, car l'Angleterre nous envie notre Wilfrid!

Encore une fois, il est assez naturel qu'un homme qui opère de telles merveilles au Canada soit bien vu des politiciens néfastes qui ont actuellement le haut du pavé à Londres. Il est assez naturel, aussi, qu'ils cherchent un Afrikander du même calibre et qui puisse jouer dans le Sud-Africain un rôle analogue à celui que sir Wilfrid joue ici : un rôle de *pacificateur*, mais tout à l'avantage de la politique impérialiste et au détriment de ses compatriotes. Le trouveront-ils? C'est douteux; car les Afrikanders paraissent mieux cuirassés que nous. Toutefois, il est naturel, nous le répétons, que Chamberlain, Salisbury et les autres tories-impérialistes cherchent un sir Wilfrid Laurier pour l'Afrique. Mais ce qui n'est pas naturel, par exemple, c'est qu'un journal soi-disant canadien français se déclare fier de ce *compliment*, et pour sir Wilfrid et pour notre race.

On annonce que l'Université de Notre-Dame, Indiana, dirigée par les Pères de Sainte-Croix, a rétabli la chaire de littérature gaélique qui existait autrefois dans cette université, mais qui avait été abolie il y a une vingtaine d'années. La gaélique, autrefois la langue nationale de l'Irlande, est une des plus anciens idiomes du monde. Les savants s'y intéressent beaucoup depuis quelques années; mais bien qu'il soit parlé encore, dans ses différents dialectes, en Ecosse, en Irlande, dans le pays de Galles, dans l'île de Man et en Bretagne, et que ses adeptes se réunissent souvent en congrès, il est douteux que cette vénérable langue reprenne jamais la place qu'elle occupait autrefois. Il faut louer, cependant, les efforts que l'on fait pour la préserver de la destruction complète.

Le *New York Herald* annonce que Mgr Antonio, un prélat distingué du

Vatican, doit arriver prochainement aux Etats-Unis par voie de Rotterdam; et les nouvellistes de se casser la tête pour découvrir quelle peut bien être la nature de sa mission. Les uns disent qu'il vient pour étudier, sur place, la question si brûlante des langues au sein de l'Eglise des Etats-Unis. D'autres sont d'avis qu'il a pour mission de rencontrer les archevêques à leur réunion annuelle qui aura lieu à Washington le 13 et le 14 novembre. D'autres, encore, pensent qu'il vient pour régler les détails du prochain concile plénier, ou bien encore pour s'occuper de trouver un successeur au cardinal Martinelli, comme délégué apostolique à Washington. Le plus sage serait d'attendre.

Le succès des Américains aux Philippines n'est pas plus éclatant que celui des Anglais, en Afrique du Sud. Ainsi, encore un autre détachement vient de se faire écraser dans une rencontre avec une troupe d'insurgés, près de Lipa, dans la province de Batangas.

Le combat a duré dix heures, le lieutenant Bean et plusieurs soldats ont été tués.

A Catanago, province de Tayabas, tout le corps de police, qui se composait de 11 hommes, a été capturé par des indigènes non armés.

La ville d'Ottawa est durement éprouvée de ce temps-ci, par une épidémie de picote. On cherche, mais en vain, à enrayer la contagion par des mesures énergiques. Peut-être sera-t-on obligé, si l'état sanitaire ne s'améliore pas, de mettre la capitale fédérale en état de quarantaine. Des cas de picote se sont déclarés aussi en d'autres endroits, à St-Henri près de Montréal, à Rigaud, à St-Constant, à St-Hyacinthe et à Hull.

La ville de Montréal prend tous les moyens possibles pour ne pas recevoir une nouvelle visite de son ancien hôte.

Les Anglais détiennent dans les îles Bermudes, depuis plus d'un an, des Boers, prisonniers de guerre. Ces jours derniers, trois des prisonniers, parmi lesquels se trouvait le neveu de l'ancien général Joubert, ont tenté, mais sans succès, de s'évader. Pendant deux jours et deux nuits, les déserteurs, grâce à la discrétion des habitants des îles, ont réussi à échapper aux recherches des troupes. La sympathie des insulaires pour les malheureux prisonniers a causé plus de surprise aux Anglais que la tentative d'évasion des trois Boers.

Les drapeaux jouent un grand rôle en temps de guerre au pays des Transvaaliens. Chaque commando a son drapeau aux couleurs nationales : bleu, blanc, rouge, et vert, portant une inscription. Ainsi le drapeau de Botha, porte l'inscription suivante : *Combats avec l'aide de Dieu*; celui de Lucas Meyer : *Pour la liberté, le Peuple et la Patrie*; celui d'Erasmus : *Dieu a promis la délivrance*; celui de Delarey : *Dieu est notre guide*; celui de Vander Merne : *L'union fait la force*; etc... C'est une Viennoise, Mme Vogler, qui a brodé tous les drapeaux des Boers,

une cinquantaine environ.

Nous reproduisons ailleurs le récit de la guérison merveilleuse, à Lourdes, de Gabriel Gargam. Cette guérison met les tribunaux français dans une singulière position. La compagnie du chemin de fer d'Orléans, voyant que Gargam est parfaitement guéri, a demandé au tribunal d'annuler son arrêt la condamnant à payer une annuité de 6000 francs à la victime, prétendant que la sentence avait été rendue par erreur. Mais le tribunal a répondu que les témoignages les plus irrécusables ayant établi que Gargam n'était qu'une "épave humaine," et absolument inguérissable, il n'y a pas eu la moindre erreur et qu'il n'y a pas lieu de revenir sur la sentence basée sur ces témoignages. Quoi que guéri de fait, Gargam reste inguérissable humainement et aux yeux de la justice. Pour avoir une chance de réussir, il va falloir que la compagnie invoque le *fait nouveau*, celui du miracle. Mais un tribunal moderne, en France, ou ailleurs, admettra-t-il un tel *fait nouveau*?

## Au Lac des Commissaires

Vendredi de la semaine dernière, le bureau de direction de la Société de colonisation Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur a invité le directeur de la *Vérité* à assister à une importante séance; invitation à laquelle nous avons répondu avec grand plaisir.

Nous avons pu admirer la promptitude avec laquelle le comité expédie les affaires, sans discours inutiles.

Deux questions vitales ont été décidées à cette séance : la construction d'une chapelle-école et l'établissement d'une scierie.

La somme de \$400 sera affectée à la chapelle-école. Le gouvernement provincial, par l'entremise de l'honorable M. Turgeon, a souscrit \$100 pour cette fin, et la Société Saint-Jean-Baptiste de St-Sauveur a réalisé \$35 au moyen d'un pèlerinage. Le reste sera facilement trouvé.

Quant à la construction d'une scierie, le président de la Société de colonisation, M. J. H. Patry, est autorisé à se mettre en communication avec un industriel sérieux pour en déterminer les conditions, lesquelles seront soumises à une prochaine réunion du comité. La Société a décidé de subventionner l'établissement d'une scierie pour en assurer le succès.

Le président a porté officiellement à la connaissance du comité une bonne nouvelle : le gouvernement provincial a définitivement affecté une somme de \$500 environ à l'amélioration des chemins et à la construction de nouvelles routes dans la colonie du Lac des Commissaires. M. Marsan a reçu, ces jours-ci, les instructions voulues, et les travaux doivent être commencés à l'heure qu'il est.

Espérons qu'avec l'assurance qu'il y aura bientôt au Lac des Commissaires une chapelle-école, une scierie et de nouvelles routes, cette colonie fera de rapides progrès.

## AUX RETARDATAIRES

Nous expédions de ce temps-ci des factures d'abonnement aux retardataires. Tous sont instamment priés de se mettre en règle avec l'administration, sans délai. Nous avons des paiements à faire cet automne, et nous aurions besoin de tout ce qui nous est dû, une somme assez considérable, comme toujours.

**LA GUERRE**

Ce n'est pas sans de mortelles appréhensions que l'Angleterre a dû entreprendre une troisième année d'hostilités avec les indomptables Burghers. L'enthousiasme des premiers mois est depuis longtemps refroidi ; et l'Anglais intelligent condamne aujourd'hui, dans son for intérieur, les organisateurs de ce conflit doublement épuisant et sans gloire. Chamberlain et ses partisans comprennent parfaitement ce jugement intérieur et réprobateur de la masse. Ainsi dans chaque phase humiliante de cette guerre, quant la vérité entrevue menace de faire redresser le peuple, vite on lui applique le virus du patriotisme national, qui a une grande analogie avec la ténacité du *bull-dog*.

Cette foi-ci c'est Lord Roberts qui a été chargé d'inoculer le virus sans pareil du jingoïsme, dans les veines des mécontents.

Dans un discours prononcé à Liverpool, l'ex-commandant de l'armée anglaise en Afrique a prêché fortement la patience. Il s'est efforcé de démontrer que, vu les grandes difficultés rencontrées par les généraux anglais, la situation en Afrique est bonne, que Kitchener est digne de la confiance du peuple et qu'il finira bien par trouver le bout de cette longue résistance : Qu'on lui laisse le temps, a-t-il dit, et surtout que les journaux gardent un peu plus de silence.

En somme cet aveuglement et cet entêtement farouche du jingoïsme leur font facilement les prétendus amis de l'Empire. Et la guerre se continue toujours avec ses interminables échecs et ses amères réalités.

Le ministre de la guerre, M. Brodrick, a cru, lui aussi, qu'il était de son devoir d'offrir à ses compatriotes son petit contingent de consolations. Il a nié avec énergie les bruits qui montraient la Grande Bretagne épuisée, quêtant sans succès les soldats nécessaires pour rassasier Kitchener.

Nous avons en Afrique, a dit le ministre de la guerre, 200,000 soldats, 450 pièces de canons, nous subvenons aux besoins de plus de 300,000 hommes et de 250,000 chevaux et mulets, nous tenons en réserve 100,000 soldats qu'on forme dans le pays et nous fournissons mensuellement 10,000 chevaux à l'armée d'Afrique. Il aurait pu ajouter : nous dépensons un demi-milliard par année pour les frais de la guerre.

Mais les encouragements de lord Roberts et les statistiques de M. Brodrick ne changent rien dans les affaires de la guerre et n'intimident aucunement les Boers et les Hollandais des colonies.

Ainsi dans la Colonie du Cap, on a été forcé de proclamer officiellement la loi martiale dans les districts où elle n'était pas encore en vigueur, savoir ceux de Cape-Town, Wynberg, Simonstown, Port Elisabeth et East London.

Kitchener doit jubiler : les exécutions des Hollandais des colonies pris sous les armes, viennent d'être définitivement inaugurées, et feront désormais partie du programme de la

guerre. Deux jeunes fermiers Hollandais ont été pendus à Vryburg, dans le Bechuanaland ; Lotter chef d'un commando opérant dans le Cap sera lui aussi exécuté sous peu ; Scheepers un autre chef attend sa condamnation. En Angleterre on craint fortement des représailles du côté des chefs Boers. Les nouvelles des opérations manquent complètement ; le Bureau de la guerre a été toute la semaine d'un mutisme étrange.

**JUSTES OBSERVATIONS**

Un abonné nous écrit au sujet de notre article du 5 octobre intitulé : *Très agressifs* :

" Il n'y a pas que vous pourtant pour faire du mauvais sang. Voici autre chose contre lequel il faudrait s'élever, ce me semble, avec une patriotique indignation. Dans nos missions catholiques les écoles subventionnées par le gouvernement fédéral ne doivent enseigner, en raison même de cette subvention, que l'anglais. Ainsi dans le lointain Alaska canadien, ainsi en pleine province de Québec, à Caughnawaga, et sans doute aussi dans les autres missions du même genre de notre pays.

" Notre langue, pourtant, aux yeux du gouvernement fédéral, doit avoir des droits égaux à ceux de la langue anglaise. Donc c'est la langue française qui devrait, sans entraves, bénéficier du zèle apostolique des missionnaires canadiens-français. Il serait juste que la langue anglaise eût à son service le zèle des apôtres catholiques de langue anglaise, et c'est tout. Mais faire des nôtres les hérauts, les missionnaires de la langue anglaise, c'est une iniquité de la part du gouvernement fédéral de l'exiger, c'est une honte de notre part de le souffrir.

" Je sais bien que ce qui pousse nos si dévoués religieux et nos admirables religieuses, c'est uniquement le zèle chrétien, l'amour des âmes, ce qui les fait se plier aux exigences d'Ottawa. Ils sont persuadés, et avec raison, je crois, que les subsides fédéraux, dont ils ne peuvent se passer, leur seraient retranchés du moment qu'ils refuseraient d'enseigner l'anglais d'une manière prédominante, et je ne crois pas trop dire en ajoutant, exclusive. "

**A PROPOS DE L'ACCIDENT DE THETFORD**

Au sujet de ce triste accident un de nos abonnés nous écrit, à la date de samedi le 12 octobre :

" Dans votre numéro de cette semaine, en parlant de l'accident de Thetford, vous l'attribuez à une erreur bien involontaire de Keller, et c'est vrai. Vous en prenez occasion pour recommander un meilleur système de contrôle, et c'est encore bien. Mais ce que vous ne savez probablement pas, c'est que la compagnie du Québec Central n'a pas de ligne télégraphique qui lui appartienne. Pour son service, elle fait usage de la ligne télégraphique de la compagnie Great Western, compagnie tout à fait indépendante. Or, dans le cas de l'accident en question, Keller s'est aperçu de son erreur à temps pour la corriger, mais la ligne télégraphique était occupée par la compagnie propriétaire et Keller n'a pu avoir l'usage de la ligne pour modifier son ordre en temps utile ; ce qui ne serait pas arrivé si la compagnie du Québec Central avait eu sa propre ligne. "

Les affirmations de notre correspondant, un homme digne de foi, sont très graves, et nous croyons devoir les porter à la connaissance du public et du gouvernement provincial. Celui-ci devrait faire immédiatement une enquête pour constater si la situation

dénoncée par notre correspondant existe réellement, et y porter remède, s'il y a lieu.

Si vraiment le malheureux Keller n'a pu corriger son ordre fatal parce qu'il n'a pu avoir, en temps utile, l'usage de la ligne télégraphique, une nouvelle horreur s'ajoute à cette lamentable catastrophe. On dit que Keller est devenu fou. Il peut bien l'être, si l'assertion de notre correspondant est fondée.

Que les autorités civiles aillent donc au fond de cette affaire, afin que le public soit exactement informé des conditions dans lesquelles circulent les trains sur le chemin de fer Québec Central.

**La revision de la Constitution**

Nous extrayons les passages suivants d'un article de la *Nation*, journal de M. G. A. Nantel, numéro du 10 octobre. L'article a pour titre : *La revision de la Constitution* :

" Au cours de l'évolution politique qui se manifeste clairement et qui a mis fin, déjà, à l'existence de nos vieux partis politiques, la révision de la constitution du Canada, sera la principale question à débattre devant l'opinion.

" Si parfaite qu'elle ait été notre loi organique, il faut bien admettre qu'elle ne vient pas suffisamment au secours des échiquiers provinciaux, et qu'elle les laisse dans un dénuement tel que les gouvernements des provinces ne peuvent accomplir les œuvres qui leur sont assignées par la constitution...

" Le développement de la colonisation ne peut grossir les revenus publics d'une Province ; au contraire, il ne fait qu'accroître ses dépenses pour l'administration de la justice, pour l'aide aux écoles et à l'agriculture.

" Les Provinces ne reçoivent pas davantage, pourtant, du trésor fédéral qui regorge,

grâce aux taxes indirectes que lui paient les consommateurs pour droits d'accise et d'exécise.

" Si notre population augmente, la subvention d'Ottawa reste la même et nous ne recevons pas plus de ce chef, aujourd'hui, que nous recevions au lendemain de notre entrée dans la Confédération.

" Il y a là, non seulement une anomalie, mais une injustice d'un caractère grave, qui est de nature à décourager les gouvernements provinciaux qui voudraient sérieusement travailler à l'accroissement de leur population.

" ... Exiger du Fédéral \$1.00 par tête de subvention qui serait calculée suivant le chiffre de la population déterminé à chaque recensement décennal, devrait être un article du programme de tout parti politique qui aurait à cœur le maintien de la Confédération canadienne et de l'autonomie des Provinces. "

Il y a bien longtemps que la *Vérité* demande une revision de la constitution fédérale dans ce sens.

Sous le régime actuel, non seulement les gouvernements provinciaux n'ont aucun intérêt financier à voir la population augmenter, mais, au point de vue de la caisse, ils doivent souhaiter qu'elle diminue plutôt.

Comment voulez-vous qu'un gouvernement, placé dans une telle position, travaille sérieusement à la colonisation et généralement aux œuvres qui ont pour objet d'augmenter la population ?

Chaque unité qui s'ajoute au nombre des habitants de la Province entraîne un surcroît de dépense pour le gouvernement local ; tandis que le revenu que créera cette unité ira tomber dans le trésor fédéral.

Le jour viendra où le système ne pourra plus fonctionner, où il faudra, de toute nécessité, le changer. Pourquoi ne pas le modifier maintenant, avant que les forces vives des provinces soient complètement épuisées ?

**CONCOURS DES RACES LAITIÈRES A BUFFALO**

**DU 1er MAI AU 30 OCTOBRE**

CHAQUE RACE EST REPRÉSENTÉE PAR CINQ VACHES

Rapport pour la semaine finissant le 9 Octobre

Rang	Coût de la nourriture	Profits nets	Percentages des profits nets
1ere CANADIENNE	\$ 4.13	\$ 6.38	155 p. c.
2e Jersey	5.51	7.58	137½ p. c.
3e Guernesey	5.22	6.66	127½ p. c.
4e Ayrshire	5.50	6.97	126½ p. c.
5e Polled Jersey	3.94	4.93	125 p. c.
6e Holstein	6.67	7.58	114 p. c.
7e Suisse	5.49	5.85	106½ p. c.
8e Sussex (Red Polled)	5.33	5.63	105½ p. c.
9e Durham	6.10	5.95	97½ p. c.
10e Flamande (Dutch Belted)	5.20	3.95	76 p. c.

Pour les 18 semaines dont nous avons les rapports officiels :

- La Canadienne a été première 6 fois
- La Polled Jersey " " 5 fois
- La Guernesey " " 4 fois
- La Jersey " " 2 fois
- L'Ayrshire " " 1 fois

18

Je ne saurais dire combien je regrette que ce concours ne dure pas jusqu'au 1er décembre au lieu de se terminer le 30 octobre, car la Canadienne a tout à gagner à un concours de longue durée. Pour 8 jours elle ne vaut guère ; pour 8 mois elle est hors de pair.

J. A. COUTURE,

Représentant des éleveurs de bétail canadien dans l'Advisory board du concours.

## Les œuvres du cardinal Vaughan

## A LONDRES

(De la *Semaine religieuse*, de Cambrai.)

Le premier travail du cardinal, lorsqu'il fut appelé à succéder au cardinal Manning, fut de mettre en ordre l'administration temporelle de son diocèse si étendu, de faire prendre un *Status animarum* de son peuple.

Ensuite il établit la *Catholic Social Union*. C'est une organisation destinée à réunir, dans leurs locaux respectifs, les jeunes gens des deux sexes ayant quitté l'école pour gagner leur vie. Ils ont besoin d'une sauvegarde amicale et sympathique dans leurs moments, bien courts, de loisirs. Des dames et des messieurs dirigent les clubs et donnent des classes où l'instruction et la récréation sont agréablement alternées. Ils s'intéressent personnellement aux jeunes membres, et par leur dévouement, pratique aident puissamment à protéger la jeunesse ouvrière contre les dangers innombrables qui l'enveloppent de toutes parts. Attachés à ces clubs, sont des *Settlements*, maisons privées où des dames vont habiter durant une période de l'année, se dévouant exclusivement au service des pauvres qui les entourent, à la charité corporelle et spirituelle, pour l'avantage de ceux à qui Dieu a donné une moindre part des biens de ce monde.

La troisième œuvre du cardinal fut la fondation d'une *Société de Protection* pour l'entretien et l'éducation des enfants abandonnés, négligés, en danger de perdre la foi, à qui les institutions catholiques subsidiées par l'état sont fermées pour un motif quelconque. Puis, vient celle qui tend à entretenir ou aider les ministres protestants convertis (*Converts aid Society*) et leurs familles pour qui, le plus souvent, la misère la plus profonde est la conséquence de leur abjuration. A ceux qui ne sont pas mariés et aspirent au sacerdoce, le collège Bède est ouvert à Rome, depuis 1898, par le Saint-Père.

Une autre entreprise, bien hardie, mais bien justifiée par ses résultats, fut d'exposer au public la doctrine chrétienne, les vérités éternelles et des sujets d'histoire ecclésiastique. Cela se fit au moyen de conférences publiques dans des salles où le public est admis gratuitement. Des prêtres érudits, choisis par le cardinal, donnent une heure de conférence sur des sujets religieux et historiques. Après cela, le public peut poser des questions ayant rapport au sujet choisi et des réponses sont données sur-le-champ du haut de l'estrade. Des conversions nombreuses attestent le succès de ces conférences qu'on appelle les *Catholic Evidence Lectures*.

Depuis sa plus tendre enfance, la prière la plus ardente, le vœu le plus cher du cardinal Vaughan, a été la conversion de son pays; son long épiscopat fut et est encore une véritable croisade pour la réalisation de ce vœu. Dans Léon XIII, il a trouvé un tout-puissant appui; dans la France, dans les prêtres de Saint-Sulpice surtout, les alliés les plus loyaux, les plus zélés pour diriger et étendre l'Archi-

confrérie de N.-D. de Compassion, fondée le 17 octobre 1897 pour le retour de l'Angleterre à la foi catholique. Cette confrérie a été accueillie avec beaucoup de sympathie par tous les pays catholiques de l'Europe.

## ÇA ET LA

## Les Jésuites

Un témoin écrit à la *Vérité*, de Paris, à la date du 27 septembre :

C'est hier que les RR. PP. Jésuites ont déménagé définitivement de la résidence de la rue de Sèvres.

Les meubles austères de leurs cellules et de leurs parloirs ont été partagés entre les divers membres de la communauté.

La bibliothèque n'existe plus; tout ce que les religieux avaient de plus précieux et tenaient à garder a été envoyé en sûreté à Londres. Le reste, les livres ordinaires, a été vendu.

Ayant ainsi disposé de leur sommaire mobilier, les vaillants religieux spécialement désignés par l'intègre Brisson et le cabinet Dreyfus pour la "guillotine" sèche de l'exil et de la spoliation, se sont dispersés.

Cela a été un spectacle navrant de voir le R. P. Mirbeau s'arracher, les yeux en larmes, à la vieille maison où il espérait bien mourir. Et ce triste départ faisait pleurer quelques témoins.

Le P. Mirbeau est un digne et saint religieux qui vivait très en dehors des choses de ce monde. Tout le monde connaissait sa bonté, sa prudence, sa haute et douce spiritualité. Il a aujourd'hui 87 ans, et c'est un homme bien vieux pour l'exil.

Le P. Mirbeau a été jadis aumônier volontaire des forçats de Cayenne. Il lui était réservé de voir avant de mourir le président, les ministres, les législateurs de la République moins estimables que des forçats. Car ils commettent le crime en masse et sans repentir.

## Programme du Grand-Orient

(De la *Vérité*, de Paris.)

On connaît le programme des Loges contre la religion. Le voici de nouveau effrontément avoué par M. Louis Bonnet "secrétaire administratif du comité exécutif radical socialiste de Paris, lumière du Grand-Orient de la rue Cadet" :

"La loi n'est que la première étape de la lutte contre la congrégation, demain on se trouvera en présence des congrégations autorisées et il faudra en finir avec elles... la loi sera inefficace si elle n'est pas appliquée dans son esprit... la loi sera appliquée et complète... nous en attendons une nouvelle de la Chambre à élire, nous voulons, nous devons reprendre l'œuvre de la constituante, supprimer les congrégations autorisées, leur arracher l'enseignement de la jeunesse française... il faut abroger la loi Falloux, retirer à toutes les congrégations religieuses le droit d'enseigner, le confier à l'Etat... c'est là le point essentiel de notre programme, et nous ne pouvons accorder nos voix, on ne peut se dire radical, ou radical-socialiste si on ne l'accepte pas."

C'est la preuve nouvelle, s'il en fallait une, que la loi contre les congrégations n'est que le commencement de la mise hors la loi des catholiques.

Les avertissements n'ont pas manqué. Signalons tout de même celui-là.

## Les demandes d'autorisation

Nous avons publié la liste des 10 premières Congrégations d'hommes qui ont demandé l'autorisation au gouvernement français. Nous pouvons y ajouter :

Le Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, 4 établissements ;

Les petits Frères de Marie, 600 établissements ;

Le Sacré-Cœur de Bétharram, 7 établissements ;

Les Franciscains, 39 établissements ;

Les Oblats de la Vierge Marie (qu'il ne faut pas confondre avec la grande Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée), 20 établissements ;

Les Frères du Sacré-Cœur, 136 établissements d'enseignement répartis dans le plateau central de la France ;

Les Frères de la Croix de Jésus, 17 établissements ;

Les Pères du Saint-Sacrement, avenue Friedland, Paris.

Les Frères Prêcheurs dominicains, 25 établissements ;

Les chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, 1 établissement ;

Les Frères de la Sainte Famille de l'Ain, 47 établissements ;

Les Frères des Ecoles chrétiennes de la Miséricorde, 21 établissements ;

Les Capucins, 47 établissements ;

Les Cisterciens de l'île de Lérins, 1 établissement ;

La maison du Calvaire de Toulouse, 1 établissement ;

Les missionnaires de Saint-François de Sales d'Annecy, 1 établissement.

## Libéraux &amp; Libertaires

(De la *Croix*, de Paris.)

On sait la vogue qu'a eue l'épithète de "libéral" pendant tout le XIXe siècle.

On appelait "libéraux", alors, ceux qui voulaient supprimer la liberté des catholiques.

C'est même cette signification que le terme garde encore en plusieurs pays étrangers, notamment en Autriche.

Ces gens-là, selon un mot célèbre, aiment tant la liberté qu'ils prennent la nôtre et la leur.

Pourtant, on le sait, depuis quelque temps, le sens du mot "libéral" subit une évolution curieuse, surtout en France.

On commence, chose extraordinaire, et qui ne s'était guère vue depuis un siècle, à qualifier de "libéraux" ceux qui sont les partisans sincères de la liberté.

De sorte qu'en ce moment, un libéral, en France, c'est l'homme qui se refuse à tracasser les curés, au lieu qu'en Autriche et ailleurs, c'est le monsieur qui se refuse à laisser les curés tranquilles.

Ces métamorphoses du sens des mots préparent du travail aux auteurs des dictionnaires futurs. Du reste, le terme de "socialisme", lui aussi, leur réserve une fameuse tablature.

Donc, chez nous, les honnêtes gens ne craignent plus de s'appeler libéraux, et les libéraux ne craignent plus de se prononcer pour la politique des honnêtes gens. Mais cela ne fait pas l'affaire des gens malhonnêtes, à qui on enlève ainsi, sans indemnité préalable, l'exploitation fructueuse du beau mot de "liberté."

Aussi, depuis quelque temps, voyons-nous poindre le parti "libertaire."

Ce qui distingue le libertaire, c'est la passion furieuse de contrarier la liberté d'autrui.

## La matière cérébrale

Voilà qui va rassurer les têtes à petit volume.

Jusqu'à présent, on paraissait admettre que les facultés intellectuelles étaient en raison directe du poids de la matière cérébrale.

Les professeurs anglais Pearson et Lee, anthropologistes, viennent d'essayer de détruire expérimentalement cette hypothèse. D'après leurs constatations, il n'existerait aucune corrélation entre le poids du cerveau et l'intelligence.

En même temps, les deux savants anglais donnent une double formule pour établir le volume de la cervelle d'une personne vivante.

Mais c'est très compliqué, et d'ailleurs, à quoi bon se donner la peine d'établir le volume de sa matière cérébrale, si cela ne signifie rien, comme le prétendent les deux anthropologistes.

## Une ordonnance de médecin

Un journal médical a publié récemment la formule d'un élixir qui eut un grand succès vers 1858 parmi les dames de la cour de Napoléon III. C'est un des grands médecins du second Empire qui avait composé cette recette.

Presque tous les lecteurs de la *Vérité* connaissant le latin, nous la transcrivons ici textuellement :

Aqua fontis..... 100 gr.  
Illa repetita..... 40 gr.  
Eadem stillata..... 12 gr.  
Hydrogeni protoxydus..... 0 gr.32  
Nil aliud..... 1 gr.24

Une goutte trois fois par jour.

La duchesse de M..., qui se fit traire un jour le grimoire, se fâcha tout rouge en apprenant ce que ce latin signifiait.

Peut-être avait-elle tort.

## Un train en flammes

Voici quelques détails sur une catastrophe qui s'est produite dernièrement en Roumanie.

Un express venant de Bucarest, qui était arrivé à deux heures du matin à Palota, en repartit quelques minutes après pour Turn-Severin. Entre ces deux villes, existe une rampe très prononcée qu'il descendit à une vitesse de 25 milles à l'heure. Sur la même ligne, un train seulement chargé de fûts de pétrole suivait l'express. Les freins du second convoi n'ayant pas fonctionné, la marche de celui-ci fut activée d'une façon terrifiante par la déclivité du terrain et, en quelques instants, il eut parcouru la distance qui le séparait du premier train. Le serre-frein de celui-ci, voyant le danger, perdit la tête. Au lieu de prévenir le mécanicien d'avoir à accélérer son allure, il bloqua l'express qui s'arrêta. Une minute après, le choc eut lieu. Il fut terrible. Presque tous les wagons des deux convois furent broyés, et devinrent la proie des flammes, le pétrole s'étant répandu sur la voie.

Un voyageur, M. Marcovics et sa femme, qui avaient pu échapper au feu, assistèrent impuissants à l'horrible agonie de leur fille unique, brûlée vive sous leurs yeux. Un millionnaire roumain, M. Dinu, ne pouvant fuir parce qu'il avait un pied pris sous les débris d'un wagon promit à un employé de l'enrichir s'il lui coupait ce membre avec une hache, mais avant que l'agent eût pu rien tenter, les flammes gagnèrent M. Dinu qui périt. Des trente-huit voyageurs de l'express, trente-deux furent tués, ainsi que huit employés des deux trains.